

Mercredi
17 août 2022

1,10€

N° 23944 - 9^e année

Votre journal à domicile
02 41 80 81 80

Le Courrier

DEUX-SÈVRES de l'ouest

SOCIAL

L'UDAF a mis en place une action collective auprès des demandeurs d'asile

À la suite d'une présentation du Point conseil budget (PCB) (1) auprès de France terre d'asile Deux-Sèvres, une volonté commune d'organiser un temps de rencontre a émergé afin d'échanger sur les besoins des bénéficiaires de la Protection Internationale et sur ce que le service ESF (Environnement social et familial) de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) des Deux-Sèvres pouvait apporter comme réponse.

En a alors découlé la mise en place d'une action collective s'inscrivant dans le cadre des actions d'accueil, d'écoute et d'information et d'accompagnement budgétaire qui doivent être mises en œuvre par les structures labellisées PCB de l'UDAF des Deux-Sèvres. Pour ce faire, une convention avec France terre d'asile Deux-Sèvres (CADA - Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de Niort et de Thouars a été signée.

D'un constat, naît une action collective

Les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) ayant obtenu ce statut ont six mois pour quitter le dispositif du CADA. À l'issue de cette prise en charge, ils sont alors amenés à se loger de manière auto-

nome, faire leurs démarches d'ouverture et de maintien de leurs droits, comprendre et se familiariser avec les obligations administratives françaises, notamment les droits et devoirs des locataires. La mise en place par l'UDAF de cette action collective a permis de donner à ces personnes des notions sur les étapes clefs auxquelles ils vont être confrontés. Cela permet de les sécuriser dans leurs futures démarches et de répondre à leurs questions. L'action a eu lieu dans les locaux du CADA de Thouars et de l'UDAF de Niort, de mars à juillet ; elle a profité à une quinzaine de personnes.

(1) Les référents des Points Conseil Budget ont vocation à accompagner les familles et les jeunes dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. Ils proposent des lieux de rendez-vous au plus proche des personnes sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres. Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit